

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été rédigé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Il doit être lu en parallèle avec le <u>Budget principal des dépenses</u> de 2022-2023. Il n'a été soumis à aucun audit ni examen externe, ni encore à l'approbation du comité d'audit.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat d'« exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Les IRSC investissent dans des chercheurs et chercheuses et leurs projets de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur la santé pour les Canadiens et Canadiennes, de mener à des produits et services innovateurs qui permettent de bonifier le système de soins de santé du pays, ainsi que de générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité.

Pour plus de détails sur le mandat et les programmes des IRSC, consultez le <u>Budget principal des dépenses</u> (<u>partie II</u>) et le <u>Plan ministériel</u>.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction des IRSC selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au Budget principal des dépenses fourni à ce jour pour l'exercice 2022-2023. Le rapport a été rédigé suivant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada (le gouvernement) ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre de l'établissement des rapports sur les résultats ministériels. Cependant, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Ce rapport trimestriel exprime les résultats de l'exercice financier en cours en comparaison des autorisations fournies à ce jour dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2022-2023, ainsi que les rajustements de budget approuvés par le Conseil du Trésor au 30 septembre 2022.

2.1 Faits saillants financiers – état des autorisations (voir la section 5)

Au 30 septembre 2022, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient diminué de 121,2 millions de dollars (8,9 %) comparativement au 30 septembre 2021, comme en fait état le tableau ci-dessous. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction constante du financement lié à la COVID-19, compensée par de nouveaux fonds et une augmentation du financement existant comme il est expliqué ci-dessous.

- Nouveau financement de 18,2 millions de dollars pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 14,9 millions de dollars pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Nouveau financement de 4,0 millions de dollars pour la recherche sur la prévention du diabète et la surveillance de la maladie;
- Nouveau financement de 2,2 millions de dollars pour le soutien de la santé mentale dans le contexte de la COVID-19;
- Augmentation de 0,6 million de dollars en transferts nets d'autres ministères pour certains programmes et initiatives;
- Augmentation de 0,2 million de dollars dans le report du budget de fonctionnement;
- Augmentation de 0,1 million de dollars pour le financement de la recherche sur le cancer du col de l'utérus;
- Diminution de 0,4 million de dollars du financement lié aux activités de la Fondation Gairdner;
- Diminution de 0,4 million de dollars du financement résultant de divers rajustements négligeables;
- Diminution de 2,5 millions de dollars du financement lié à la recherche sur les changements climatiques;
- Diminution de 32,1 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Le financement de ces programmes varie d'un exercice financier à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de recherche en santé de l'organisme. Les IRSC ont reçu plus de fonds en 2022-2023 pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (0,8 million de dollars), mais moins de fonds pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (0,9 million de dollars), le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (1,1 million de dollars), le Programme des réseaux de centres d'excellence (12,1 millions de dollars) et le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (15,7 millions de dollars).

Soulignons que les activités de recherche et de commercialisation du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) et du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise sont consolidées et transférées au Fonds stratégique pour l'innovation. De plus, le financement du Programme des réseaux de centres d'excellence passe graduellement au fonds Nouvelles frontières en recherche;

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

• Diminution de 126,0 millions de dollars du financement pour les contremesures médicales dans le contexte de la recherche sur la COVID-19.

Les autorisations totales utilisées au 30 septembre 2022 ont connu une diminution de 25,9 millions de dollars (4,5 %) par rapport à l'exercice précédent, principalement attribuable à la diminution susmentionnée du financement lié à la COVID-19. Les IRSC ont utilisé 43,8 % (41,8 % en 2021-2022) de leurs autorisations disponibles durant le deuxième trimestre, ce qui correspond à leur régime de dépenses annuel.

Tableau 2.1.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par crédit voté

(en milliers de dollars)

	2022-2023			2	2021-2022	Écart		
	Autorisatio ns annuelles disponibles	Autorisatio ns cumulative s utilisées	% utilisé	Autorisation s annuelles disponibles	Autorisatio ns cumulative s utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnemen t	68 044	32 581	47,9 %	64 729	29 753	46,0 %	5,1 %	9,5 %
Crédit 5 – Subventions	1 169 787	508 656	43,5 %	1 294 868	537 683	41,5 %	(9,7 %)	(5,4 %)
Autorisations législatives – régimes d'avantages sociaux des employés	7 733	3 867	50,0 %	7 206	3 603	50,0 %	7,3 %	7,3 %
Total	1 245 564	545 104	43,8 %	1 366 803	571 039	41,8 %	(8,9 %)	(4,5 %)

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Tableau 2.1.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre (T2) par crédit voté

(en milliers de dollars)

	2022-2023			2	021-2022	Écart		
	Autorisatio ns annuelles disponibles	Autorisation s utilisées au T2	% utilisé	Autorisation s annuelles disponibles	Autorisati ons utilisées au T2	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionneme nt	68 044	17 100	25,1 %	64 729	15 644	24,2 %	5,1 %	9,3 %
Crédit 5 – Subventions	1 169 787	248 883	21,3 %	1 294 868	270 325	20,9 %	(9,7 %)	(7,9 %)
Autorisations législatives – régimes d'avantages sociaux des employés	7 733	1 933	25,0 %	7 206	1 802	25,0 %	7,3 %	7,3 %
Total	1 245 564	267 916	21,5 %	1 366 803	287 771	21,1 %	(8,9 %)	(6,9 %)

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement des IRSC ont augmenté de 3,3 millions de dollars (5,1 %) au 30 septembre 2022 par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation s'explique par les facteurs suivants :

- Nouveau financement de 2,7 millions de dollars pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 0,6 million de dollars pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Nouveau financement de 0,3 million de dollars pour le soutien de la santé mentale dans le contexte de la COVID-19;
- Nouveau financement de 0,2 million de dollars pour la recherche sur la prévention du diabète et la surveillance de la maladie;
- Augmentation de 0,2 million de dollars dans le report du budget de fonctionnement;
- Augmentation de 0,1 million de dollars du financement résultant de divers rajustements négligeables;
- Diminution de 0,2 million de dollars du financement de la recherche sur les changements climatiques;
- Diminution de 0,6 million de dollars en transferts nets d'autres ministères pour certains programmes et initiatives.

Les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre pour le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2,8 millions de dollars (9,5 %) par rapport à l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement par une hausse des coûts attribuable à la croissance des effectifs et aux augmentations de salaire annuelles du personnel (2,4 millions de dollars) Tet par une hausse des dépenses pour des services professionnels et spécialisés (0,4 million de dollars). Le pourcentage des autorisations relatives au

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

fonctionnement utilisées a augmenté par rapport à l'exercice précédent (47,9 % et 46,0 % respectivement) pour les raisons susmentionnées.

Les dépenses globales au 30 septembre 2022 correspondent aux prévisions de la direction des IRSC.

Crédit 5 – Subventions

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions au 30 septembre 2022 s'élevaient à 1 169,8 millions de dollars et comprenaient des fonds liés aux programmes de paiements de transfert suivants :

- Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel 1 062,1 millions de dollars
- Bourses d'études supérieures du Canada (BESC) 35,5 millions de dollars
- Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada 28,1 millions de dollars
- Subventions d'appui aux instituts 14,7 millions de dollars
- Bourses d'études supérieures du Canada Vanier 8,4 millions de dollars
- Réseaux de centres d'excellence (RCE) 5,6 millions de dollars
- Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) 5,5 millions de dollars
- Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) 4,1 millions de dollars
- Chaires de recherche Canada 150 (C150) 2,7 millions de dollars
- Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) 1,6 million de dollars
- Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E) 1,5 million de dollars

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 ont diminué de 125,1 millions de dollars (9,7 %) au 30 septembre 2022 par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution constante du financement lié à la COVID-19, compensée par du nouveau financement et des hausses du financement existant, comme expliqué ci-dessous.

- Nouveau financement de 15,0 millions de dollars pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 14,1 millions de dollars pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Nouveau financement de 3,8 millions de dollars pour la recherche sur la prévention du diabète et la surveillance de la maladie;
- Nouveau financement de 1,9 million de dollars pour le soutien de la santé mentale dans le contexte de la COVID-19;
- Augmentation de 1,2 million de dollars en transferts nets d'autres ministères pour certains programmes et initiatives;
- Augmentation de 0,1 million de dollars pour le financement de la recherche sur le cancer du col de l'utérus;
- Diminution de 0,3 million de dollars du financement résultant de divers rajustements négligeables;
- Diminution de 0,4 million de dollars du financement lié aux activités de la Fondation Gairdner;
- Diminution de 2,3 millions de dollars du financement lié à la recherche sur les changements climatiques (le financement ciblé pour ce programme a maintenant pris fin);
- Diminution de 32,1 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Le financement de ces programmes varie d'un exercice financier à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

recherche en santé de l'organisme. Les IRSC ont reçu plus de fonds en 2022-2023 pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (0,8 million de dollars), mais moins de fonds pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (0,9 million de dollars), le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (1,1 million de dollars), le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (3,1 millions de dollars), le Programme des réseaux de centres d'excellence (12,1 millions de dollars) et le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (15,7 millions de dollars).

Soulignons que les activités de recherche et de commercialisation du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) et du Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise sont consolidées et transférées au Fonds stratégique pour l'innovation. De plus, le financement du Programme des réseaux de centres d'excellence passe graduellement au fonds Nouvelles frontières en recherche;

• Diminution de 126,0 millions de dollars du financement pour les contremesures médicales dans le contexte de la recherche sur la COVID-19.

Les autorisations liées aux subventions utilisées au cours du deuxième trimestre de 2022-2023 ont diminué de 29,0 millions de dollars (5,4 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison d'une diminution des subventions résultant d'une réduction du financement lié à la COVID-19. Le pourcentage des autorisations utilisées correspond à celui de l'exercice précédent (43,5 % et 41,5 % respectivement), les subventions étant généralement octroyées sous forme de versements mensuels tout au long de l'année.

Les dépenses globales au 30 septembre 2022 correspondent aux prévisions de la direction des IRSC.

Autorisations législatives

Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés

Les autorisations législatives budgétaires disponibles qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés ont augmenté de 0,5 million de dollars (7,3 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte de ce qui suit :

- Nouveau financement de 0,5 million de dollars pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 0,2 million de dollars pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Diminution de 0,2 million de dollars du financement résultant de divers rajustements négligeables.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le deuxième trimestre de 2022-2023 représentent 50,0 % des autorisations totales disponibles pour l'exercice, ce qui correspond aux attentes de la direction des IRSC étant donné la répartition égale de ces dépenses tout au long de l'exercice.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

2.2 Faits saillants financiers – état des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 6)

Au 30 septembre 2022, les autorisations totales à la disposition des IRSC ont diminué de 121,2 millions de dollars (8,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique en grande partie par la réduction constante du financement lié à la COVID-19. Les autorisations totales utilisées au 30 septembre 2022 ont connu une diminution de 25,9 millions de dollars (4,5 %) par rapport à l'exercice précédent. Le tableau 2.2.1, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Dépenses liées au personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Paiements de transfert), présente une analyse plus détaillée de ces écarts.

Tableau 2.2.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par type de dépenses

(en milliers de dollars)

	2022-2023			2	2021-2022	Écart		
	Autorisatio ns annuelles disponibles	Autorisations cumulatives	% utilisé	Autorisatio ns annuelles disponibles	Autorisat ions cumulativ es	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Dépenses liées au personnel*	59 290	33 399	56,3 %	55 898	30 987	55,4 %	6,1 %	7,8 %
Autres dépenses de fonctionneme nt	16 487	3 049	18,5 %	16 037	2 369	14,8 %	2,8 %	28,7 %
Paiements de transfert	1 169 787	508 656	43,5 %	1 294 868	537 683	41,5 %	(9,7 %)	(5,4 %)
Total	1 245 564	545 104	43,8 %	1 366 803	571 039	41,8 %	(8,9 %)	(4,5 %)

^{*} Les dépenses liées au personnel comprennent les autorisations législatives prévues pour le Régime d'avantages sociaux des employés.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Tableau 2.2.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre (T2) par type de dépenses

(en milliers de dollars)

	2022-2023			2	2021-2022	Écart		
	Autorisatio ns annuelles disponibles	Autorisatio ns T2 utilisées	% utilisé	Autorisatio ns annuelles disponibles	Autorisati ons T2 utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Dépenses liées au personnel*	59 290	17 660	29,8 %	55 898	16 270	29,1 %	6,1 %	8,5 %
Autres dépenses de fonctionneme nt	16 487	1 373	8,3 %	16 037	1 176	7,3 %	2,8 %	16,8 %
Paiements de transfert	1 169 787	248 883	21,3 %	1 294 868	270 325	20,9 %	(9,7 %)	(7,9 %)
Total	1 245 564	267 916	21,5 %	1 366 803	287 771	21,1 %	(8,9 %)	(6,9 %)

^{*} Les dépenses liées au personnel comprennent les autorisations législatives prévues pour le Régime d'avantages sociaux des employés.

Dépenses liées au personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période ayant pris fin le 30 septembre 2022 ont augmenté de 3,4 millions de dollars (6,1 %) par rapport à l'exercice précédent. Les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement ont augmenté de 0,4 million de dollars (2,8 %). Ces écarts sont attribuables aux facteurs suivants :

- Nouveau financement de 2,4 millions de dollars (Personnel) et de 0,8 million de dollars (Autres) pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Nouveau financement de 0,8 million de dollars (Personnel) pour la recherche sur le cancer pédiatrique;
- Nouveau financement de 0,2 million de dollars (Personnel) et de 0,1 million de dollars (Autres) pour le soutien de la santé mentale dans le contexte de la COVID-19;
- Augmentation de 0,2 million de dollars dans le report du budget de fonctionnement;
- Nouveau financement de 0,1 million de dollars (Personnel) et de 0,1 million de dollars (Autres) pour la recherche sur la prévention du diabète et la surveillance de la maladie;
- Augmentation de 0,1 million de dollars (Personnel) et diminution de 0,7 million de dollars (Autres) en transferts nets d'autres ministères pour certains programmes et initiatives;
- Diminution de 0,1 million de dollars (Personnel) et de 0,1 million de dollars (Autres) du financement lié à la recherche sur les changements climatiques;
- Diminution de 0,1 million de dollars (Personnel) du financement résultant de divers rajustements négligeables.

Les autorisations pour les dépenses liées au personnel utilisées durant le deuxième trimestre ont augmenté de 2,4 millions de dollars (7,8 %) par rapport à l'exercice précédent en raison de la croissance des effectifs et des augmentations de salaire annuelles du personnel. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au deuxième trimestre (56,3 %) est raisonnable pour ce type de dépenses et se compare à celui de l'exercice précédent (55,4 %).

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Les autres dépenses de fonctionnement utilisées durant le deuxième trimestre ont augmenté de 0,7 million de dollars (28,7 %) par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse de 0,4 million de dollars des dépenses pour des services professionnels et spécialisés, augmentation attribuable aux dates d'échéance et à la nature des contrats existants, ainsi que d'une hausse moins marquée des dépenses liées à la location (0,2 million de dollars) et aux transports et aux communications (0,1 million de dollars).

Les dépenses globales au 30 septembre 2022 correspondent aux attentes de la direction des IRSC.

Paiements de transfert

Les autorisations disponibles pour la période prenant fin le 30 septembre 2022 ont diminué de 125,1 millions de dollars (9,7 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la réduction du financement lié à la COVID-19 aux deux premiers trimestres de 2022-2023, comparativement à ceux de 2021-2022. Les autorisations utilisées durant le trimestre prenant fin le 30 septembre 2022 ont diminué de 29,0 millions de dollars (5,4 %) par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution des paiements pour des subventions résultant de la réduction du financement lié à la COVID-19. Le pourcentage des autorisations liées aux subventions utilisées au deuxième trimestre de 2022-2023 (43,5 %) se rapproche des autorisations utilisées au deuxième trimestre de 2021-2022 (41,5 %).

2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les autres faits saillants non financiers du deuxième trimestre de 2022-2023, mentionnons ce qui suit :

- Le 7 juillet, le ministre Duclos a <u>annoncé</u> un investissement de 10 millions de dollars afin de créer une plateforme pancanadienne pour faire progresser la recherche sur l'efficacité des nouveaux traitements contre la COVID-19 et sur les défis cliniques posés par ces nouveaux traitements chez les patients non hospitalisés.
- En juillet et en août, le ministre Duclos (et d'autres personnes agissant en son nom) a annoncé de nouveaux investissements sur cinq ans de la part du gouvernement du Canada et des gouvernements de <u>Terre-Neuve-et-Labrador</u>, de la <u>Colombie-Britannique</u> et de l'<u>Alberta</u> dans le cadre de la deuxième phase des unités de soutien de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) dans ces provinces.
- Le 4 août, les IRSC ont <u>annoncé</u> la nomination de la Dre Fei-Fei Liu au poste de directrice scientifique de l'Institut du cancer des IRSC.
- Le 21 septembre, le ministre Duclos a <u>annoncé</u> la nomination de la Dre Marie-Josée Hébert à titre de présidente du conseil d'administration des IRSC et la nomination des Drs Robert Stuart Bell et Paul J. Allison à titre de membres, ainsi que le renouvellement du mandat de la Dre Brianne A. Kent.

3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, les activités des IRSC sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de programmes et de services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, les progrès technologiques et scientifiques, l'évolution des priorités du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Les IRSC sont résolus à appliquer un processus rigoureux de gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. Une fois par année, en se fondant sur leurs pratiques exemplaires, ils mettent à jour un profil de risque organisationnel (PRO) qui propose des mesures proactives pour surveiller et gérer les risques afin d'être en mesure d'opérationnaliser leurs activités, d'atteindre les résultats escomptés et de remplir leur mandat.

Les IRSC ont mis au point leur PRO pour 2021-2022 et 2022-2023 à l'automne 2021, lequel porte sur les principaux risques stratégiques, opérationnels et horizontaux de l'organisation. Les principaux risques relevés dans le PRO de 2021-2022 et de 2022-2023 sont les suivants :

Risque 1 – Capacité organisationnelle

Le fait que l'organisme élargit son mandat dans l'écosystème évolutif de la recherche en santé risque de nuire à sa capacité d'exécuter son mandat de manière optimale.

La Direction de la planification, de l'évaluation et des résultats des IRSC, établie en 2021, dirige un processus de planification intégrée efficace permettant à l'organisme d'exécuter ses exigences en matière de ressources opérationnelles au moyen d'un processus d'établissement des priorités.

Les deux premiers cycles de planification intégrée ont fait de la planification et de l'établissement des priorités interorganisationnels des éléments fondamentaux et ont fourni des enseignements importants en prévision de la prochaine phase d'amélioration, rendant les IRSC à même de poursuivre leur développement à ce chapitre. La planification intégrée permet aux IRSC de prioriser leur travail de façon stratégique et de s'assurer que leurs engagements sont conformes à leurs capacités, tout en soutenant le bien-être des employés. Ainsi, les IRSC procèdent maintenant à la hiérarchisation de leurs activités en fonction des cinq priorités organisationnelles définies par la haute direction.

La structure organisationnelle des IRSC a été modifiée à la lumière du nouveau modèle opérationnel de l'organisme, comportant de nouvelles unités maintenant dotées en personnel-cadre et en personnel de base. Les Services généraux continuent de se pencher sur les éléments essentiels au bon fonctionnement de l'organisme, par exemple : les besoins cruciaux et nouveaux en matière de dotation, l'amélioration des systèmes informatiques et le déploiement de l'équipement, une saine pratique de gestion des ressources financières, et l'examen des structures de gouvernance pour assurer la poursuite efficace et efficiente des mesures stratégiques et des fonctions principales tout au long de la pandémie.

Risque 2 – Solutions de cybersécurité efficaces

Il existe un risque que des cyberattaques arrivent à compromettre les biens des IRSC et la propriété intellectuelle des chercheurs, et qu'elles perturbent la capacité de l'organisme à exécuter les programmes définis dans la Loi sur les IRSC.

Les IRSC poursuivent leurs fonctions principales en tirant profit de leur infrastructure informatique et en déployant de nouvelles solutions informatiques en réponse aux menaces détectées. Ils continuent d'explorer des innovations technologiques pour assurer la continuité de leurs activités et éviter une interruption des services, notamment au moyen de capteurs au niveau de l'hôte permettant une surveillance accrue. La Direction des services numériques et de sécurité (DSNS) a mis à jour le Plan de sécurité ministériel des IRSC et continue de mettre en place des mesures de contrôle pour remédier aux plus grandes failles cernées dans le plan, tout en étant à l'affût d'éventuelles nouvelles faiblesses.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

Risque 3 – Exécution des plans d'action de la première et de la deuxième année du plan stratégique

Les IRSC courent le risque de ne pas pouvoir exécuter pleinement certaines activités prévues pour les deux premières années du plan stratégique 2021-2031 en raison de la pandémie qui se poursuit.

Un processus détaillé de surveillance et de production de rapports a été mis en place pour le suivi des progrès des activités à l'appui de la réalisation du plan stratégique, notamment la désignation de dirigeants responsables des différentes priorités. Ce processus prévoit l'établissement d'un plan de travail pour chacune des priorités énoncées dans le plan stratégique, des rapports d'étape semestriels, ainsi que des rapports de fin d'exercice résumant les réalisations, aux fins de diffusion interne et externe. Les stratégies d'atténuation des risques s'avèrent efficaces. En général, l'organisme réussit à faire preuve de souplesse et à adapter la réalisation du plan stratégique et la production de rapports à l'évolution de la pandémie.

4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a eu aucun changement important relativement au fonctionnement, au personnel et aux programmes depuis le dernier rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022.

Approbation des cadres supérieurs	
Approuvé par :	
[original signé par]	[original signé par]
Michael J. Strong, M.D., FRCPC, FAAN,	Catherine MacLeod
MACSS	Camerine MacDeod
Président	Dirigeante principale des finances par intérim
Ottawa, Canada	
29 novembre 2022	

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

5. État des autorisations (non audité)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

]	Exercice 2022-2023		Exercice 2021-2022			
(en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023*	Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	68 044	17 100	32 581	64 729	15 644	29 753	
Crédit 5 – Subventions	1 169 787	248 883	508 656	1 294 868	270 325	537 683	
Autorisations législa	tives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 733	1 933	3 867	7 206	1 802	3 603	
Autorisations budgétaires totales	1 245 564	267 916	545 104	1 366 803	287 771	571 039	

^{*} N'incluent que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

6. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (*non audité*) **Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022**

		Exercice 2022-2023	}	Exercice 2021-2022			
(en milliers de dollars)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	
Dépenses							
Personnel	59 290	17 660	33 399	55 898	16 270	30 987	
Transports et communications	3 481	122	138	3 572	31	63	
Information	635	145	219	862	17	94	
Services professionnels et spécialisés	8 738	918	1 440	6 497	585	1 059	
Location	2 778	163	1 126	2 841	472	932	
Services de réparation et d'entretien	86	4	41	44	25	64	
Services publics, fournitures et approvisionnement	284	9	9	829	5	7	
Acquisitions de matériel et d'outillage	485	50	59	1 392	32	136	
Paiements de transfert	1 169 787	248 883	508 656	1 294 868	270 325	537 683	
Autres subventions et paiements		(38)	17		9	14	
Dépenses budgétaires totales	1 245 564	267 916	545 104	1 366 803	287 771	571 039	

^{*} N'incluent que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.